



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**6 JUILLET
2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 6 juillet 2015, à 19 h30 à l'Hôtel de ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par le maire suppléant, Monsieur Roland Czech en l'absence de la mairesse Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

- M. Daniel Maheu
- M. Patrice Bougie
- Mme Nicole Poirier
- Mme Louise Boutin
- M. Denis Poitras

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-07-181

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Denis Poitras
Appuyé par Patrice Bougie
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER**

2015-07-182

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Louise Boutin
Appuyé par Patrice Pougie
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
Lundi 6 juillet 2015 À L'HÔTEL DE VILLE À 19 H 30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Acceptation de l'ordre du jour. ®
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 ®
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2015 ®



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

2. REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Approbation des Comptes payés et à payer®
- 3.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2015
- 3.3 Dépôt de la liste d'inventaires des équipements : Service Incendie
- ~~3.4 Adoption rapport annuel du plan de mise en œuvre du schéma de risques®~~
- 3.5 Inscription au Congrès Annuel de la Fédération Québécoise Des Municipalités®
- 3.6 Demande de dérogation mineure numéro 2015-06-0001®
- 3.7 Amendement résolution embauche étudiants camp de jour®
- 3.8 Réparation camion incendie 384 ®
- 3.9 Entente de service support aux opérations ®
- 3.10 Entente sel à déglçage®
- 3.11 Octroi contrat sable – chemins d'hiver 2015-2016 ®
- 3.12 Location à l'organisme « Comité Culturel Barberivain » de Sainte-Barbe » ®
- 3.13 Octroi contrat dalles de béton – parc municipal ®
- 3.14 Octroi contrat sentier asphalte – parc municipal ®
- 3.15 _____
- 3.16 _____

4. URBANISME et ENVIRONNEMENT

- 4.1 Dépôt du Rapport de l'inspecteur en urbanisme et environnement

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du service incendie

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel du Comité des Loisirs et des Sports
- 6.2 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit
- 6.3 Dépôt du rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

7. CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt de la correspondance mensuelle

8. PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-183

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2015

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Nicole Poirier

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 soit
accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2015-07-184

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2015**

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Louise Boutin

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2015
soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,

LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- Aucune requête

ADMINISTRATION

2015-07-185

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Nicole Poirier

Que les comptes fournisseurs de la liste au 30 juin 2015 telle que
soumise au conseil municipal et des salaires tel que les ententes
et règlements adoptés soit approuvés et payés :

Liste des factures au 30 juin 2015	87 759.29 \$ (ristourne tps enlevée)
Liste des salaires de juin 2015 (conseil, employés, pompiers)	34 838.80 \$
Immobilisations au 30 juin 2015	852 681.45 \$ (ristourne tps enlevée)
TOTAL =	975 279.54 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,

LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-186

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Conformément à l'article 960.1 du Code municipal du Québec et du
règlement 2007-02 du conseil municipal, je sou mets à ce Conseil
municipal l'État des revenus et des dépenses pour la période se
terminant le 30 juin 2015. Que l'état soit déposé dans les archives
de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

Chantal Girouard, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation
2015-07-187

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

DÉPÔT DE LA LISTE D'INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS

Je sou mets au Conseil municipal la liste d'inventaire des équipements, outils, machines au niveau du **SERVICE INCENDIE**. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

Chantal Girouard, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2015-07-188

INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Proposé par Patrice Bougie

Appuyé par Nicole Poirier

Que soit autorisée l'inscription de la mairesse Louise Lebrun pour le congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités pour un coût approximatif de trois mille neuf cent dollars (3 900,00 \$) plus les taxes applicables qui se déroulera du 24 au 26 septembre 2015 à Québec.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-189

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2015-06-0001

Demande de dérogation mineure pour les lots : 2 844 687 et 2 844 688 situés au 599, Route 132 à Sainte-Barbe:

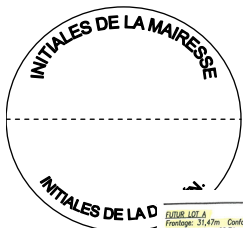
Considérant que la demande de dérogation mineure vise à autoriser la profondeur moyenne minimale d'un futur lot à 28.71 mètres, alors que l'article 3.2.2 au tableau 3 du Règlement de lotissement (numéro 2003-06) prescrit une profondeur moyenne minimale de 30 mètres lorsque le lot se localise entre la rive et une rue existante;

Considérant qu'il y a des normes minimales de lotissement à respecter;

Considérant que les lignes latérales sont obliques par rapport à la Route 132;

Considérant que dans ce cas-ci la profondeur d'un lot s'établit selon le calcul entre la distance du point milieu de la ligne avant et le point milieu de la ligne arrière;

Considérant que la demande de dérogation vise à autoriser une profondeur moyenne minimale d'un futur lot à 28.71 mètres qui serait dérogatoire à la réglementation municipale actuelle [**Voir le plan ci-après**];



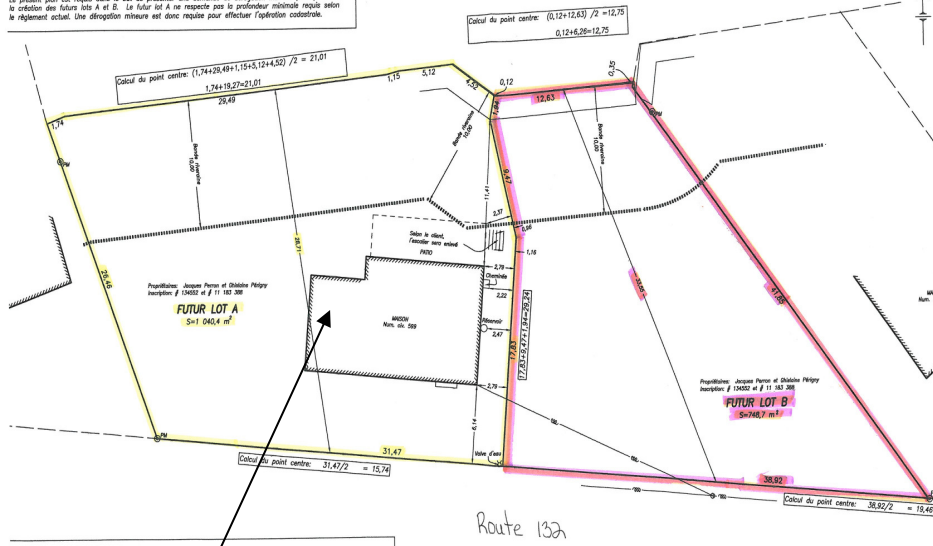
**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

No de résolu
ou annotat

FUTUR LOT A
Frontage: 28,71m Conforme
Profondeur 1: Non conforme
Profondeur 2: (29,24+26,46)/2=27,85m Non conforme
Superficie: 1940m² Conforme

FUTUR LOT B
Frontage: 38,92m Conforme
Profondeur 1: 33,55m Conforme
Profondeur 2: (29,24+41,85)/2=35,55m Conforme
Superficie: 746,9m² Conforme

Le présent plan est requis dans le but de présenter une demande de dérogation mineure pour permettre la création des futurs lots A et B. Le futur lot A ne respecte pas la profondeur minimale requise selon le règlement actuel. Une dérogation mineure est donc requise pour effectuer l'opération cadastrale.



28.71 Mètres

POUR TOUTES CES RAISONS,
Il est proposé par Denis Poitras
Appuyé par Louise Boutin

Que le Conseil municipal de Sainte-Barbe accepte la demande de dérogation mineure 2015-06-0001 telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme sur les lots numéros 2 844 687 et 2 844 688 situés au 599, Route 132 pour autoriser la profondeur moyenne minimale.

Le tout tel que montré par le plan projet de lotissement de Madame Suzanne Lalonde, arpenteurs-géomètres, portant le no. 177.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-190

AMENDEMENT RÉSOLUTION EMBAUCHE ÉTUDIANTS CAMP DE JOUR

Proposé par Nicole Poirier

Appuyé par Daniel Maheu

Que la résolution numéro 2015-06-155 soit amendée afin d'ajouter l'embauche de Sabrina Roy St-Onge au poste d'animatrice de camp de jour (emploi estival) au tarif horaire inscrit à l'entente annexée à la présente résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-191

RÉPARATION CAMION INCENDIE 384

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Louise Boutin

Que soit autorisée la réparation du camion incendie 384 pour un bris majeur lors d'une intervention. La réparation est effectuée



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

chez « INTERNATIONAL RIVE NORD INC. » au montant de
3 514.26\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-192

ENTENTE DE SERVICE SUPPORT AUX OPÉRATIONS

Proposé par Patrice Bougie

Appuyé par Denis Poitras

Que la Municipalité de Sainte-Barbe autorise la signature du
contrat avec la firme « Services H2O Inc. » en regard aux
opérations des installations d'aqueduc et d'égout en l'absence de
l'opérateur de la municipalité en fonction de la grille tarifaire
soumise à l'entente.

Que la mairesse Louise Lebrun et la directrice générale, Chantal
Girouard soient autorisées à signer ledit contrat au nom et pour le
compte de la municipalité de Sainte-Barbe.

La présente entente aura une durée de 1 (une) année avec
possibilité de renouvellement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-193

ENTENTE SEL À DÉGLAÇAGE

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Louise Boutin

Que la Municipalité de Sainte-Barbe autorise la signature du
contrat avec la firme « COMPASS MINERALS CANADA-
QUEBEC » en regard à la fourniture du sel à déglacage pour la
saison hivernale 2015-2016.

Que la directrice générale, Chantal Girouard soit autorisée à signer
ledit contrat au nom et pour le compte de la municipalité de Sainte-
Barbe.

La présente entente aura une durée de 1 (une) année avec
possibilité de renouvellement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-194

OCTROI CONTRAT SABLE – CHEMINS D'HIVER 2015-2016

Proposé par Nicole Poirier

Appuyé par Louise Boutin

Que la firme "J.R. Caza & Frères" soit retenue pour la fourniture de
sable pour les chemins d'hiver 2015-2016, au coût de 20.90 \$/TM
plus les taxes applicables, livraison incluse.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2015-07-195

**LOCATION À L'ORGANISME « COMITÉ CULTUREL
BARBERIVAIN » DE SAINTE-BARBE »**

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Denis Poitras

Que la municipalité de Sainte-Barbe autorise l'organisme du « Comité Culturel Barberivain » à louer l'église de façon gratuite pour un terme de cinq ans renouvelable, de janvier 2015 à janvier 2020.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-196

OCTROI CONTRAT DALLES DE BÉTON – PARC MUNICIPAL

Proposé par Nicole Poirier

Appuyé par Daniel Maheu

Que les services de « Loïse & Fils » soient retenus pour les travaux à effectuer concernant des dalles de béton dans le cadre du projet du sentier bordé de modules d'exercices où des dalles seront mises en place pour les différents équipements à installer aux coûts de 4 850,00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-197

OCTROI CONTRAT SENTIER ASPHALTE – PARC MUNICIPAL

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Nicole Poirier

Que suite à une demande de soumissions par invitation auprès de deux fournisseurs, que les services de « Pavage Bruno Daoust » soient retenus pour les travaux du sentier en asphalte dans le parc municipal dans le cadre du projet du sentier bordé de modules d'exercices tel que soumis au devis.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER

2015-07-198

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES 487, ROUTE 132

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Patrice Bougie

Que les services de « Excavation Jeannot Loïse Inc. » soient retenus pour les travaux à effectuer concernant une vérification du débit d'eau de la partie municipale aux coûts de 1 770,00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2015-07-199

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN
URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT**

Que le rapport de l'inspecteur en urbanisme et en environnement, pour le mois de juin 2015, soit déposé tel que présenté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2015-07-200

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE

Le rapport du service d'incendie pour les mois de juin 2015 n'a pas été déposé.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2015-07-201

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET DES
SPORTS**

Le rapport du Comité des loisirs et des Sports de Sainte-Barbe pour le mois de juin 2015 n'a pas été déposé.

2015-07-200

**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
LUCIE BENOIT**

Que le rapport de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit pour les mois de mai et juin 2015 soient déposés tels que présentés.

2015-07-202

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR DES LOISIRS,
DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Que le rapport du coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois de juin 2015, soit déposé tel que présenté.

CORRESPONDANCE

2015-07-203

CORRESPONDANCE

Que le bordereau de correspondance de juin 2015 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- **Aucune requête**

LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-07-204

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Daniel Maheu

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à 19h45.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE
VOTER**

Louise Lebrun
Mairesse

Chantal Girouard, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière